

Sites et Paysages CAMPING LE PANORAMIC****

130, route de la plage

29560 TELGRUC sur MER

Tel : 02 98 27 78 41

E-mail : info@camping-panoramic.com

Site : <http://www.camping-panoramic.com>

Madame, Monsieur

Nous vous remercions de votre courrier, de votre communication téléphonique. Nous pouvons mettre à votre disposition, pour vos vacances, une des locations décrites au tableau annexe. Les locations se pratiquent d'un **samedi à 16 heures à un autre samedi 10 heures** en juillet et août. Des dérogations peuvent être accordées en basse saison.

30% du loyer devra être payé à titre d'acompte à la réservation et le solde 1 mois avant votre arrivée.

Les chiens sont admis sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ils doivent être tenus en laisse et en aucun cas ne doivent rester dans la location en l'absence de la famille.

Leur présence est facturée 40€ par semaine.

Taxe de séjour: 0,66€ par jour et par personne de 18ans et plus.

Restant à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire, nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Famille JACQ – Propriétaire.

CONTRAT de LOCATION Référence No :

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Tel.: Adresse E-mail :

demande de bien vouloir lui réserver du..... au

le mobilhome type : location de draps : oui non (15€ par lit)

Ma famille comprend adultes et enfants, âgés de ans.

Chien : oui non (40€/semaine)

Ci - joint j'expédie au responsable du camping la somme de€ par : chèque, chèques vacances, virement bancaire, à titre d'acompte non récupérable pour le cas où je renoncerais à ma location, sauf cas de force majeure.

Solde à verser dès mon installation : € ; caution exigible ..200.. €

Taxe de séjour : 0,66 € X personnes adultes X jours.

Observations : assurance annulation conseillée auprès de Campez couvert, 4 % du loyer. Les conditions générales d'assurance seront communicables sur simple demande. Si souscription, le camping se chargera des formalités : oui non

CONDITIONS DU CONTRAT DE LOCATION

1. Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous – louée. Les mobilhomes sont proposés en location à des familles comprenant un nombre de personnes correspondant au nombre de couchages prévus (4,5 ou 6 personnes). Une voiture peut être stationnée sur l’emplacement. Pour les personnes en surnombre, les locataires peuvent apporter une tente et, dans ce cas, il leur faudra louer un emplacement différent pour leur installation et la ou les voitures en plus.
2. Sauf motif légitime justifiant un refus de contracter, (indisponibilité du produit choisi notamment) la réservation devient effective à réception de l’acompte de 30 % du loyer et du contrat dûment rempli et de la confirmation de location par les soins du camping.
3. La location étant ferme et définitive, le montant du séjour est intégralement payable à l’arrivée.
4. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping qui est affiché à l’entrée du camping et qui peut vous être remis sur simple demande.
5. Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d’un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l’article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d’introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de **SAS Médiation Solution** :

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost
site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr> ,
email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

A le
Faire précéder la signature de la mention :
Lu et approuvé